#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 6 décembre 2021, à 19:30 heures, à l'endroit habituel.

Sont présents : M. Guy Robert Maire

M. Hugo Laporte Conseiller
Mme Vanessa Lemoine Conseillère
M. Jean-Paul Chandonnet Conseiller
Mme Isabelle Hébert Conseillère

Mme Christine Langelier Conseillère, par vidéoconférence

M. Guy Robert Conseiller

Mme Émilie Petitclerc Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2022
- 4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2022-2023-2024
- 5. Période de questions
- 6. Levée de l'assemblée

# 1. <u>Ouverture de la réunion</u>

Les membres du conseil affirment avoir reçu l'avis de convocation dans le délai prévu. Un avis public a été donné le 16 novembre 2021 et affiché aux deux endroits reconnus par le conseil.

## 2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

### 3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2022

Comme le veut l'article 957 du Code municipal, voici les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2022 :

	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
<u>Dépenses</u>		
Administration générale	373 238 \$	352 961 \$
Sécurité publique	203 772 \$	217 466 \$
Transport routier	577 318 \$	673 846 \$
Hygiène du milieu	281 227 \$	283 799 \$
Urbanisme, zonage et développement	15 600 \$	11 900 \$
Loisirs et culture	113 704 \$	103 966 \$
Remboursement des intérêts de la dette	43 990 \$	33 629 \$
Remboursement de la dette – réseau d'égout	57 155 \$	63 970 \$
Remboursement fonds de roulement	2 500 \$	5 729 \$
Autres frais de financement	0\$	0\$
TOTAL	1 668 504 \$	1 747 266 \$
Recettes		
Taxes foncières	865 936 \$	902 879 \$
Taxes spéciales et compensation	286 310 \$	286 207 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 000 \$	5 600 \$
Redevance 911	3 000 \$	3 000 \$

2021.12S.01

Dotations spéciales TVQ	4 715 \$	7 541 \$
Transfert conditionnel entretien chemin	71 503 \$	98 559 \$
Subvention du député	10 000 \$	10 000 \$
Redevances Carrières et sablières	11 000 \$	11 000 \$
Redevances Matières résiduelles	16 680 \$	17 000 \$
Remboursement de la subvention FCCQ	18 792 \$	14 807 \$
(intérêts)		
Autres revenus	34 150 \$	28 666 \$
Subventions TECQ – MTQ – PIQM	213 628 \$	295 000 \$
Affectation du surplus accumulé	95 518 \$	60 007 \$
Fonds de roulement	32 272 \$	7 000 \$
TOTAL	1 668 504 \$	1 747 266 \$

2021.12S.02

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les prévisions budgétaires 2022 au montant de 1 747 266 \$.

### 4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2022-2023-2024

2021.12S.03

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2022-2023-2024 tel que présenté.

Répartition des dépenses en immobilisations par fonction :

Fonction	Année	Année	Année
	2022	2023	2024
Toiture du bureau municipal	2 200 \$		
Réfection du 5e rang	225 000 \$		
Réfection du ponceau 4e rang	128 000 \$		
Réfection glissière de sécurité 4e rang	10 000 \$		
Radar mobile	7 000 \$		
Réfection du rang Fleury		1 300 000 \$	
Réfection de la route Amyot			63 000 \$
	372 200 \$	1 300 000 \$	63 000 \$

# 5. <u>Période de questions</u>

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

Suite à la publication du procès-verbal de cette séance extraordinaire dans le journal municipal, les citoyens sont invités à transmettre leurs questions qui seront traitées lors de la séance du conseil du 10 janvier 2022.

# 6. <u>Levée de l'assemblée</u>

2021.12S.04

Sur la proposition d'Hugo Laporte Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 19h45.

Guy Robert, maire	Émilie Petitclerc, directrice générale et
	secrétaire-trésorière